



Gestion
SLC

Titres à
revenu fixe

SLC

Engagement

Engagement

Titres à revenu fixe SLC participe à des activités sectorielles afin de continuer à améliorer ses connaissances et son expertise dans ce domaine, de soutenir son rôle de fiduciaire auprès de ses Clients et d'aider ces derniers à atteindre leurs objectifs de placement.

Pourquoi travaillons-nous avec les entreprises?

Nous interagissons avec les entreprises pour mieux comprendre les risques ESG pertinents qui pourraient contribuer à améliorer le rendement à long terme. Nous nous penchons avec elles sur des enjeux, y compris celui des changements climatiques, qui pourraient avoir des conséquences non négligeables sur la valeur de leurs titres. Cela fait partie de notre processus de placement dans le cadre de notre obligation fiduciaire envers nos Clients.

Outre les initiatives de collaboration mentionnées ci-dessous, nous discutons régulièrement des questions ESG lors de réunions avec les équipes de direction des entreprises, ce qui peut nous permettre de mieux comprendre les enjeux ESG pertinents pour l'émetteur.

Initiative Climate Action 100+

Le groupe Climate Action 100+ est une initiative menée par des investisseurs qui vise à inciter les plus grandes entreprises émettrices de GES à agir pour lutter contre les changements climatiques. Parmi ces entreprises figurent 100 émetteurs d'importance systémique représentant deux tiers des émissions industrielles annuelles mondiales, ainsi que plus de 60 autres ayant la possibilité de jouer un rôle important dans la transition vers une énergie propre. À ce jour, 700 investisseurs, représentant 68 billions de dollars US / 92 billions de dollars CA d'actif géré*, ont adhéré à cette initiative.

*Source : climateaction100.org (site en anglais)

Engagement climatique Canada

En 2021, Gestion SLC a été l'un des membres fondateurs d'Engagement climatique Canada (ECC), qui compte aujourd'hui 36 investisseurs institutionnels gérant collectivement plus de 4 billions de dollars CA d'actifs*. Dans le cadre de cette initiative, les membres collaborent afin de soutenir la transition des entreprises canadiennes vers la cible de zéro émission nette en travaillant

avec 40 des entreprises canadiennes produisant les plus fortes émissions afin d'encourager les meilleures pratiques en matière d'information sur les changements climatiques, les risques et les occasions à saisir.

*Source : climateengagement.ca/fr

Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

La Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG), qui représente les intérêts des investisseurs institutionnels, fait la promotion de bonnes pratiques de gouvernance dans les sociétés publiques canadiennes, y compris l'amélioration de l'environnement réglementaire et l'efficacité des marchés financiers canadiens. En 2022, la CCGG a rencontré les conseils d'administration de 30 émetteurs cotés à la Bourse de Toronto sur des sujets tels que la rémunération des dirigeants et la surveillance des risques commerciaux importants.

Nous approuvons les [principes de gérance de la CCGG \(site en anglais\)](#) et nous nous efforçons de les mettre en œuvre dans la mesure où ils sont pertinents pour Titres à revenu fixe SLC. Notre rapport annuel sur l'investissement durable s'inscrit dans le cadre de notre engagement à faire connaître notre approche en matière de gérance.

Une plus grande participation dans le secteur public et dans l'industrie

IFRS Sustainability Alliance

L'IFRS Sustainability Alliance est un organisme mondial à but non lucratif qui propose une série de ressources destinées à aider les investisseurs à bâtir une compréhension commune de la valeur de l'entreprise. Les ressources comprennent les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), qui servent de guide aux entreprises pour communiquer aux investisseurs les renseignements financiers importants liés à la durabilité. Nous avons recours à ces normes lorsque nous déterminons les facteurs ESG clés par secteur d'activité. L'IFRS Sustainability Alliance offre également des possibilités de formation à ses membres.

Association pour l'investissement responsable

L'Association pour l'investissement responsable (AIR) est un réseau d'investisseurs et de spécialistes des placements qui pratiquent et soutiennent l'investissement responsable. Le mandat de l'AIR est de promouvoir l'investissement responsable auprès des particuliers et des investisseurs institutionnels du Canada. Nous participons activement aux initiatives de formation et d'information de l'AIR, en prêtant notre voix et en transmettant nos idées par le biais de ses conférences et publications. Andrew Harris, directeur général, placements durables, a pris part à une causerie lors du forum de l'automne 2022 de l'AIR sur l'état actuel de la finance durable.

Private Placement Investors Association

La Private Placements Investors Association (PPIA) est une association professionnelle d'investisseurs institutionnels qui investissent directement sur le marché primaire des titres de créance placés par voie privée. Pour répondre au besoin des investisseurs de disposer d'informations ESG standardisées, un noyau de 6 investisseurs, dont Titres à revenu fixe SLC, s'est réuni en 2021 pour former le comité des normes ESG de la PPIA. L'objectif du comité était de créer un questionnaire commun afin de clarifier les besoins de la communauté financière en matière de collecte de données ESG, et d'assurer l'efficacité et la cohérence du processus pour les émetteurs, les représentants et les investisseurs. Le questionnaire de la PPIA sur la durabilité des entreprises a été lancé en avril 2022. Le niveau 1 comprend 25 questions et le niveau 2 comprend des questions supplémentaires. Le questionnaire est accessible au public sur le site Web de la PPIA.

Association canadienne des investisseurs obligataires

L'Association canadienne des investisseurs obligataires (CBIA) a été créée en 2011; elle représente plus de 50 des plus grandes organisations d'investisseurs institutionnels dans des titres à revenu fixe au Canada, avec plus de 1,2 billion de dollars CA d'actif géré sous forme de titres à revenu fixe*. L'un des objectifs de la CBIA est de promouvoir des changements positifs sur le marché canadien des titres à revenu fixe, notamment en encourageant les meilleures pratiques en matière d'ESG. Nous sommes membres du comité ESG de la CBIA.

*Source : bondinvestors.ca (site en anglais)

Engagement

Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

En 2022, Titres à revenu fixe SLC a adhéré à Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). PCAF est une initiative dirigée par l'industrie pour faciliter la transparence et la responsabilité des émissions financées du secteur financier. Les membres évaluent et publient les émissions de GES associées à leurs prêts et investissements conformément à la norme PCAF.

Principles for Responsible Investment (PRI)

Les Principes pour l'investissement responsable (PRI)¹⁶, soutenus par les Nations Unies, sont l'une des principales initiatives mondiales en investissement responsable et représentent 121 billions de dollars US / 164 billions de dollars CA d'actif géré. Gestion SLC est un signataire depuis 2014. Nous contribuons à l'initiative PRI en participant à des webinaires et en collaborant avec d'autres signataires. Par exemple, nous participons aux séances du groupe d'échange de pratiques des PRI conçues pour rassembler les signataires afin de discuter des meilleures pratiques.

Les signataires sont tenus de répondre au questionnaire annuel des PRI. Ci-après, notre plus récente évaluation de l'application des PRI¹⁷.

Module	Cote (étoiles) de Gestion SLC (1 à 5)	Note de Gestion SLC et note médiane (sur cent)
Placement direct – Titres à revenu fixe – Sociétés	★★★★★	96/62
Placement direct – Titres à revenu fixe – Actifs titrisés	★★★★★	95/55
Placement direct – Titres à revenu fixe – Émetteurs souverains et supranationaux et agences	★★★★★	92/50
Placement direct – Titres à revenu fixe – Dette privée	★★★★★	88/67
Politique de placement et de gérance	★★★★★	88/60

16. Les cotes liées aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) sont basées sur six principes liés à l'intégration de l'investissement durable dans la pratique. Ces principes ont été élaborés par un groupe international d'investisseurs institutionnels et sont soutenus par les Nations Unies, ce qui reflète la pertinence croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans les pratiques d'investissement. L'évaluation a été faite le 18 août 2022 par les PRI et elle est basée sur des renseignements en date du 31 décembre 2020. Une rémunération (incluant les frais d'adhésion, s'il y a lieu) a été versée pour la participation au sondage et l'établissement des classements/cotes, s'il y a lieu. Les cotes sont conformes aux engagements pris à l'égard des principes suivants : intégrer les enjeux ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière de placement, intégrer les enjeux ESG dans les politiques et procédures de propriété, chercher à obtenir des informations appropriées sur les enjeux ESG de la part des entités dans lesquelles nous investissons, promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre des principes au sein du secteur des placements, renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des principes et rendre compte des activités et des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes.

17. Veuillez suivre le lien suivant pour obtenir des renseignements sur la méthode d'évaluation : <https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/how-investors-are-assessed-on-their-reporting/3066.article> (site en anglais)



Engagement

Collaboration avec les émetteurs¹⁸

ÉTUDE DE CAS

En tant qu'investisseurs actifs, nous considérons le dialogue avec les émetteurs comme un rouage fondamental du processus de placement de Titres à revenu fixe SLC. Avec d'autres investisseurs institutionnels, nous nous sommes engagés auprès d'une grande entreprise nord-américaine spécialisée dans le transport et le stockage de combustibles fossiles. Nous avons choisi cette entreprise en raison de sa taille, de son impact sur l'environnement et de son rôle dans la transition énergétique.

Nous avons rencontré des dirigeants de l'entreprise au cours de l'année 2022, notamment le PDG et le responsable du développement durable. Nos discussions ont porté sur les points suivants :

- les objectifs de réduction des émissions GES;
- la réduction du méthane et la communication de l'information;
- les placements dans des occasions à faible teneur en carbone ou sans carbone;
- la participation à des associations de l'industrie et la communication de l'information environnementale.

RÉSULTAT ET PROCHAINES ÉTAPES

L'entreprise prend ce travail très au sérieux et nous continuons de rencontrer régulièrement les dirigeants de l'entreprise. Ce projet nous aide à comprendre les stratégies environnementales de l'entreprise et alimente nos analyses ESG.

En règle générale, l'entreprise a progressé dans la réalisation de ses objectifs en matière de changements climatiques :

- en mettant en place un indicateur clé de rendement relatif à l'intensité des émissions de l'entreprise;
- en obtenant une assurance limitée d'une tierce partie indépendante sur les émissions de GES de portée 1 et 2 et sur les données relatives à l'intensité des émissions de l'entreprise¹⁹ ;
- en consacrant des milliards de dollars dans son plan d'investissement à des projets d'énergie sans émissions et à faible teneur en carbone.

18. Cette étude de cas est présentée à titre indicatif seulement. Les références à un actif précis ne constituent pas une recommandation d'achat, de vente, de détention ou d'investissement direct. Il ne faut pas supposer que les futures recommandations seront profitables ou reproduiront les résultats décrits dans le présent document.

19. Norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des GES.

